



# LES CANDIDATS GENEVOIS AU CONSEIL NATIONAL

**ÉLECTIONS FÉDÉRALES** *Dix candidats au Conseil national, représentant les dix partis représentés à Berne, ou la Suisse de demain? Comment régler la crise migratoire? Tour d'horizon de l'extrême*

	<b>Ensemble à gauche</b>	<b>PS</b>	<b>Les Verts</b>	<b>Vert'libéraux</b>	<b>Parti évangélique</b>
	 <b>JEAN BATOU</b> 61 ans, député suppléant	 <b>LAURENCE FEHLMANN RIELLE</b> 60 ans, conseillère municipale VdG	 <b>SOPHIE FORSTER CARBONNIER</b> 46 ans, députée	 <b>LAURENT SEYDOUX</b> 48 ans, vice-président PVL Suisse	 <b>VALÉRIE KASTELER-BUDDE</b> 54 ans, coprésidente PEV Genève
<b>Pourquoi faut-il voter pour votre parti?</b>	Nous ne nous battons pas seulement pour limiter la casse sociale et écologique, mais défendons un autre projet de société. Nous pouvons avoir quatre élus à Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich, et qui sait... former un groupe parlementaire à Berne.	Le Parti socialiste a toujours combattu les inégalités sociales; il continue à s'engager pour que les femmes aient les mêmes droits que les hommes, pour la solidarité entre les générations, entre Suisses et immigrés, etc. Il est le principal rempart face aux forces national-conservatrices qui veulent isoler la Suisse.	Pour préserver la planète, lutter contre l'exclusion sociale et faire respecter les droits fondamentaux. Une réforme écologique de notre économie s'impose, en particulier dans le domaine de l'énergie. Voter vert, c'est choisir de défendre les intérêts des générations futures.	Les Vert'libéraux sont le seul parti de droite qui défend réellement l'écologie. Ceci a été démontré par l'écoring des associations environnementales. De plus nos parlementaires sont ceux qui soutiennent le mieux l'économie et les petits entrepreneurs, selon <i>Bilanz</i> .	Le PEV est un ancien parti de centre-gauche, avec une vision pragmatique de la politique fondée sur les valeurs chrétiennes. A l'origine du service civil, le PEV s'est également fait connaître pour les gendarmes couchés aux abords des écoles ou encore pour l'initiative sur les rivières propres.
<b>Une mesure phare que vous souhaitez défendre à Berne?</b>	La fusion de l'AVS et du 2 <sup>e</sup> pilier pour des rentes plus élevées, un système plus sûr et solidaire, afin de stopper le démantèlement de la prévoyance vieillesse, dont le Paquet Berset marque une nouvelle étape.	Tant qu'elles gagneront environ 20% de moins que les hommes, je combattrai le relèvement de la retraite à 65 ans pour les femmes.	La régularisation des sans-papiers ayant un travail. Je suis choquée que des familles puissent être depuis trois générations en Suisse sans être régularisées.	La reconnaissance des efforts des entreprises dans les domaines environnementaux et sociaux, notamment lors des appels d'offres des collectivités.	Soutenir par des abattements fiscaux ou l'attribution de marchés publics les entreprises qui s'engagent à réinsérer professionnellement des personnes au chômage ou à l'aide sociale.
<b>Quel est l'enjeu principal de la prochaine législature?</b>	Défendre les solidarités: services publics, assurances sociales, protection de l'environnement, aide au développement.	La révision du système des retraites et le tournant énergétique.	Les relations avec l'Union européenne. A la suite du vote du 9 février, il faut sauver les bilatérales.	La transition énergétique avec la diminution de notre dépendance aux énergies fossiles.	Poser les jalons d'une Suisse à 10 millions d'habitants: logement, moyens de transport, place du travail dans une société toujours plus robotisée.
<b>Que pensez-vous d'un deuxième tube routier sous le Gothard?</b>	Il irait à l'encontre de la politique d'avenir qu'est le ferroutage. Il donnerait un signal dangereux à l'Europe, et conduirait des centaines de milliers de camions supplémentaires à traverser les Alpes.	C'est un projet coûteux qui ne réglerait pas les problèmes de circulation. Au contraire, il augmenterait le trafic sur cet axe en générant de la pollution et des bouchons supplémentaires.	Je suis contre ce deuxième tube, cher et inutile. Nous devons encourager le transfert des marchandises à s'effectuer par le rail et non pas attirer davantage de poids lourds sur nos routes.	Il est inutile et coûteux. Il empêchera la réalisation d'infrastructures routières en Suisse romande. La priorité est le transfert des marchandises de la route sur le rail pour le transit à travers la Suisse.	C'est un gouffre économique (3 mia) et un non-respect de l'initiative des Alpes. L'assainissement du Gothard peut se faire par le transbordement route-rail pendant les mois d'hiver et le maintien du tube en été.
<b>En matière de mobilité, quel est le projet prioritaire à défendre et comment?</b>	Les tarifs CFF ont augmenté de plus de 70% ces 25 dernières années, soit près de trois fois plus que les coûts du transport automobile. Et de nouvelles hausses sont prévues en 2017! C'est pourquoi, nous demandons un plan d'investissement public pour développer les prestations des CFF, renforcer la desserte des régions isolées et réduire le prix du train.	Le développement du réseau des transports publics doit être poursuivi et rester une mission de service public. Le projet en discussion de taxe d'incitation sur l'énergie et le climat est un moyen de financement. Pour ne pas revenir à une logique «tout voiture» il faut combattre l'initiative «vache à lait» et celle sur le 2 <sup>e</sup> tube du Gothard.	Le principal enjeu est de résoudre les problèmes croissants liés à la mobilité des pendulaires, lesquels doivent être encouragés à utiliser les transports publics. Une politique plus volontariste pour améliorer les lignes de trains saturées par le nombre de passagers est indispensable, tout comme l'extension souterraine de la gare de Cornavin.	Notre mobilité est la conséquence d'un aménagement du territoire qui a privilégié les zones (habitats, emplois, logements) engendrant de fait des déplacements. Il est nécessaire que les prochains développements soient pensés avec plus de mixité à l'image d'un village. Pour certaines liaisons urbaines, le métrocable (télécabine), dont les Suisses sont leaders, serait à étudier.	Le rail, les véhicules non polluants ou collectifs doivent être soutenus et devenir la norme. Inutile de densifier davantage le réseau routier, il s'agit de favoriser les voies propres pour vélos et véhicules collectifs.
<b>Combien de réfugiés syriens la Suisse doit-elle accueillir?</b>	Pour faire autant qu'en 1999, la Suisse devrait accueillir au moins 20 000 réfugiés supplémentaires. Le budget militaire pourrait couvrir ces frais sans difficulté.	La Suisse a la capacité d'accueillir immédiatement 5 000 réfugiés et de décider régulièrement de nouveaux contingents en fonction de l'évolution de la situation.	Bien davantage qu'actuellement! Les Syriens qui demandent l'asile doivent être accueillis, comme nous avons accueilli les Hongrois et les réfugiés de l'ex-Yugoslavie.	La Suisse, fidèle à sa tradition d'accueil, doit permettre d'accueillir au moins 10 000 réfugiés.	Le nombre de 3000 Syriens sur trois ans articulé par Simonetta Somarruga est important, mais la tradition humanitaire de la Suisse nous invite à montrer l'exemple aux voisins européens.
<b>Comment gérer la crise migratoire? Faut-il revoir les accords de Dublin?</b>	Nous faisons face à un afflux de réfugiés qui fuient des guerres barbares et des régimes sanguinaires. Pourtant, l'aide aux pays limitrophes est insuffisante (0,5 dollar par jour du Programme alimentaire mondial pour les Syriens). C'est pourquoi nous devons leur venir en aide d'urgence, rétablir la possibilité de demander l'asile dans les ambassades, renoncer aux renvois Dublin et revoir fondamentalement ces accords.	Il faut une action concertée entre les Etats européens mais la Suisse doit faire sa part. Le PS revendique la réintroduction de la possibilité de déposer des demandes dans les ambassades, plus de moyens pour les opérations de sauvetage, une augmentation massive des contingents de réfugiés et plus d'aide sur place. Les accords de Dublin devraient être revus pour permettre aux requérants d'asile de déposer une demande ailleurs que dans le pays d'arrivée.	Il faut répartir les réfugiés selon le poids démographique et la force économique de chaque pays. Les Verts demandent la révision des accords de Dublin, notamment pour ne pas effectuer de renvois vers des pays débordés (Italie ou Grèce) et traiter ces demandes d'asile en Suisse. Il faut restaurer la procédure d'asile en ambassade et soutenir les pays abritant le plus grand nombre de réfugiés (le Liban par exemple).	Sans revoir les accords de Dublin, une solution pérenne doit être globale. 1. Avec l'intervention de la communauté internationale sur les lieux de conflits pour stopper les causes des exodes de population. 2. Par une aide humanitaire accrue aux millions de réfugiés dans les pays limitrophes des zones de conflits. 3. Par la mise en place de points d'entrées en Europe afin de pouvoir accueillir, évaluer et répartir les réfugiés.	Renforcer la concertation entre pays européens et sortir des égoïsmes nationaux parait aujourd'hui prioritaire à la mise en cause de Dublin. Les accords de Schengen/Dublin sont efficaces dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité, des outils indispensables avec les demandes d'asile abusives. Quant aux mesures d'accompagnement, elles permettent d'éviter le dumping salarial, les entreprises étrangères devant se conformer aux conditions de travail suisses.
<b>Que pensez-vous de la réforme AVS proposée par Alain Berset? Est-il opportun d'augmenter l'âge de la retraite ainsi que la TVA?</b>	L'élévation de l'âge de la retraite des femmes est un scandale, alors que leurs salaires sont de 20% inférieurs, que leurs rentes du 2 <sup>e</sup> pilier sont la moitié de celles des hommes, et qu'elles assument encore la plus grande part des tâches domestiques. Si l'AVS doit être renforcée, c'est en augmentant les taux de cotisations des salariés et des patrons, non la TVA, impôt antisocial par excellence.	Il est injuste d'augmenter l'âge de la retraite: les femmes seraient doublement perdantes car elles travailleraient un an de plus avec un salaire moins élevé. On peut exceptionnellement augmenter le taux de TVA pour anticiper l'arrivée à la retraite des babyboomers, mais une solution durable est de financer l'AVS par un pour cent de salaire, un tabou pour les associations patronales...	J'estime inopportun d'augmenter l'âge de la retraite des femmes, tant que l'égalité salariale ne sera pas réalisée en Suisse. Au lieu d'augmenter la TVA, il serait plus intéressant de financer l'AVS par une taxe écologique. Enfin, il faut un système plus flexible, prenant en compte le nombre d'années de cotisation et la pénibilité du travail.	Nous soutenons le projet du Conseil fédéral, afin d'assainir nos assurances sociales. Nous sommes favorable à un âge de la retraite standard de 65 ans pour les hommes et les femmes. Néanmoins, il est important de pouvoir garder une flexibilité de plus ou moins 5 ans. L'augmentation de la TVA est une solution de facilité, mais si cela permet au projet d'être équilibré, pourquoi pas.	Plutôt qu'un âge de retraite fixe, la pénibilité du travail et les années travaillées devraient entrer dans le calcul de l'âge de la retraite. L'augmentation de l'espérance de vie et l'inversion de la pyramide des âges obligent toutefois à trouver des solutions rapides. L'augmentation de la TVA sera sans doute un moyen plus populaire qu'un impôt sur les successions, l'initiative du PEV ayant été balayée par le peuple.
<b>Quelle est votre position sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)? Comment compenser les pertes fiscales pour Genève?</b>	La RIE III est le plus gros cadeau fiscal fait aux entreprises depuis la Seconde Guerre mondiale, alors que leur imposition est déjà très attractive. Elle profitera aux multinationales et aux gros actionnaires. Mais ce sera aux personnes physiques, aux salariés et aux petits indépendants, de payer le manque à gagner, sans parler de la baisse des prestations sociales. C'est pourquoi il faut la refuser!	J'y suis opposée: on évalue à au moins 3 milliards de francs la perte qu'elle générerait pour les collectivités publiques sans prévoir de recettes en compensation. Une des propositions initiales était de taxer les gains en capitaux mais elle a disparu du projet. Genève doit exiger des compensations substantielles à la Confédération et proposer un taux d'imposition plus élevé que le 13% qui passe pour incontournable...	Introduire un taux unique pour les entreprises suisses et étrangères est une bonne chose. Il faut ensuite opter pour la solution qui minimise les pertes fiscales et ne met pas en péril les emplois. Des compensations financières doivent être trouvées, tant par la Confédération que par les entreprises. Ces dernières pourraient contribuer au développement des transports publics ou des crèches par exemple.	Elle est indispensable et aurait dû venir plus tôt. Il faut rapidement que Genève se détermine, car les entreprises ont besoin de stabilité. La compensation des pertes fiscales ne pourra se faire qu'en investissant dans les emplois et l'économie de demain. Malheureusement, Genève, qui a mal à sa dette, ne le fait pas suffisamment, alors que les conditions financières sont très favorables.	Il est normal que les multinationales paient autant d'impôts que les entreprises ordinaires. Un taux unique de 13% devrait éviter leur départ redouté, puisqu'elles sont également attirées par la qualité de vie à Genève. La loi d'application devrait par ailleurs prévoir des avantages fiscaux pour les entreprises qui forment des apprentis, réinsèrent des demandeurs d'emploi et s'engagent à appliquer les principes de durabilité et de respect de l'environnement.
<b>Faut-il financer un congé paternité?</b>	En Norvège, un père a droit à 14 semaines de congé paternité avec l'intégralité de son salaire. En Suisse, selon son contrat de travail, il peut demander 1 à 2 jours de congé pour «des événements familiaux». Cherchez l'erreur! Un congé paternité digne de ce nom pourrait être financé par les Allocations pour perte de gain (APG).	Plutôt qu'un congé paternité, je suis en faveur d'un congé parental de 24 semaines qui intégrerait le congé maternité et dont le solde pourrait être pris de manière flexible en fonction de la situation des couples. Il serait financé par les allocations pertes de gains.	Oui. Les pères doivent aussi pouvoir profiter de l'arrivée d'un enfant, avec une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle. Les Verts proposent un congé de 16 semaines qui pourrait être financé par le régime des assurances perte de gain.	Oui, son organisation doit être libre et correspondre aux besoins et mode de fonctionnement de chaque couple. Pour son financement, la caisse de compensation pourrait être une possibilité, notamment avec la baisse des effectifs dans l'armée car elle est moins sollicitée.	Oui, le congé paternité devrait être financé sur le même mode que l'armée, par des prélèvements sur l'assurance perte de gain. Idéalement, un congé parental devrait pouvoir être proposé sur le modèle suédois, à répartir entre les parents au cas par cas, les remplacements sur le lieu de travail étant ouverts prioritairement aux chômeurs.
<b>Un dossier en souffrance?</b>	Supprimer l'armée suisse, ce serait 5 milliards de plus pour le social...	Le coût des primes de l'assurance-maladie.	Le contrôle du commerce des armes.	Le gaspillage des denrées alimentaires.	La modernisation du service civil dans toute son organisation.



# LE PDC NATIONAL SE POSITIONNENT

Les députés ont répondu au questionnaire du Courrier. Quelle priorité pour le PDC, du centre gauche à l'extrême droite de l'échiquier politique.

PDC	PBD	PLR	UDC	MGC	
 <p><b>GUY METTAN</b> 58 ans, député</p>	 <p><b>THIERRY VIDONNE</b> 48 ans, vice-président du PBD Genève</p>	 <p><b>BENOÎT GENECAND</b> 51 ans, député</p>	 <p><b>ÉRIC LEYVRAZ</b> 69 ans, député</p>	 <p><b>ANA ROCH</b> 42 ans, conseillère municipale Vernier</p>	
Parce que c'est le seul parti qui a le souci d'apporter des solutions acceptables par une majorité de Suissesses et de Suisses. Ce rôle de jeteur de passerelles, de constructeur de ponts entre les partis permet à la Suisse d'avancer. Voir l'actuelle révision de l'AVS.	Le PBD est un jeune parti pragmatique militant pour une économie libérale encadrée. Nous sommes la relève du centre, au dessus des clivages politiques, patriotes, responsables socialement et progressistes sur les questions de société. Le PBD est la véritable alternative du centre.	Quand tant de sujets politiques (RIE III, accords bilatéraux, réforme de la prévoyance, transition énergétique) ont un impact sur notre prospérité, il faut voter pour des candidats qui visent à défendre cette prospérité.	Notre parti est le seul à avoir une ligne politique claire et constante concernant les sujets importants: indépendance hors de cette Europe mal barrée, fermeté sur l'immigration qui doit être limitée, défense de notre économie.	Parce que c'est le parti qui répond au mieux à mes attentes et ce n'est pas toujours parfait mais la politique c'est toujours remettre l'ouvrage sur le métier.	<b>Pourquoi faut-il voter pour votre parti?</b>
Promouvoir une croissance de l'économie et du bien-être axée sur la qualité plutôt que la quantité. J'évite le mot «durable» désormais galvaudé et vide de sens.	La refonte de l'application du principe du cassis de Dijon. Les produits importés doivent correspondre aux normes suisses. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Une révision est en cours mais elle est insuffisante.	Un assainissement de la prévoyance (AVS et deuxième pilier) qui ne se fasse pas sur le dos des générations futures.	Une agriculture forte de qualité avec une préservation de notre environnement.	Tout en étant prudent avec la complexité des cantons frontaliers c'est de trouver un message commun à tous les cantons et d'apporter une certaine rigueur à l'emploi des autochtones de notre pays.	<b>Une mesure phare que vous souhaitez défendre à Berne?</b>
Les relations avec l'Europe et, plus globalement, avec l'étranger. Ce qui inclut le problème des migrations.	La sauvegarde des accords bilatéraux et la réforme de la prévoyance (AVS).	Le maintien de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne.	Les problèmes d'immigration et la fermeté concernant nos rapports avec l'UE.	Avec une population qui vieillit de plus en plus et une hausse constante des coûts, une solution doit être trouvée à la progression inexorable des primes.	<b>Quel est l'enjeu principal de la prochaine législature?</b>
C'est bien pour les Tessinois. Mais après les milliards injectés dans le Gothard, inaugurons d'abord la transversale ferroviaire et voyons ce qui se passe avant de penser à creuser un nouveau tunnel.	Il s'agit pour moi d'une question de cohésion nationale. Si les Tessinois et les Urnais, qui sont les cantons d'entrée et de sortie du tunnel, y sont favorables, je suis pour.	J'y suis favorable. Parce que cet ouvrage permet de mieux connecter le Tessin au reste de la Suisse	Indispensable, nous n'avons pas d'autre choix raisonnable.	Pour ma part, il apparaît peu pertinent de forer un 2 <sup>e</sup> tube et à grand frais, si ce n'est que ce dernier soit destiné à n'être qu'une galerie de service, voire de délestage.	<b>Que pensez-vous d'un deuxième tube routier sous le Gothard?</b>
L'infrastructure ferroviaire et les transports dans les agglomérations. A Genève, cela inclut le CEVA, les trams transfrontaliers, les pistes cyclables et bien sûr la traversée du lac.	Je souhaite que nous relançons le Swissmetro qui permettrait de relier très efficacement nos villes entre elles. Nous avons l'expertise et Swissmetro représente un vrai projet d'avenir fédérateur pour la Suisse. D'une manière globale, le développement du rail genevois doit constituer une priorité. Le vrai défi sera le financement de ces projets.	Pour Genève, l'extension de l'autoroute de contournement est le projet prioritaire. Ensuite, il faudra trouver un financement pour la gare Cornavin et faire la traversée du lac, projet d'importance nationale, primordial pour désengorger le centre de Genève.	Genève peinera à se sortir du marasme actuel, car la population va augmenter de 100 000 personnes en quinze ans et les infrastructures ne suivent pas. Seule une traversée du lac permettrait de désengorger la ville en terminant la boucle autoroutière.	D'arrêter l'aberration toute helvétique qui veut que le travail puisse être loin du domicile, redynamiser l'emploi de proximité, ce qui permettra de diminuer les flux sur les routes et le rail, qui ne seront plus extensibles.	<b>En matière de mobilité, quel est le projet prioritaire à défendre et comment?</b>
Il faut penser en termes d'urgence humanitaire. Or il y a urgence pour les Syriens. Ce n'est pas une affaire de chiffres.	Il est difficile d'articuler un chiffre mais entre 1998 et 1999, la Suisse a accueilli 50 000 réfugiés de guerre du Kosovo. Nous devons pouvoir fournir un effort comparable.	Quelques milliers de personnes venant de Syrie, zone de conflit, zone invivable, peuvent être accueillies en Suisse. Avec l'espoir que la situation s'améliore et que ces personnes puissent retourner participer à la reconstruction de leur pays.	Il faut une concertation générale européenne concernant uniquement les vrais réfugiés, pas les économiques, ce qui va sérieusement diminuer le nombre de requérants à accueillir, un millier au maximum dans cette optique.	La Suisse, terre du HCR et du CICR, a une longue tradition d'accueil qu'elle se doit de préserver. Il est pour ma part impensable de faire de la comptabilité en matière d'accueil des réfugiés. La Suisse doit par ailleurs revoir l'entier de la loi en matière d'asile.	<b>Combien de réfugiés syriens la Suisse doit-elle accueillir?</b>
La voie est difficile à tracer entre l'égoïsme et l'angélisme. Ouvrir les frontières sans restriction crée un appel d'air, qu'on le veuille ou pas. Pour les situations moins urgentes, il faut accélérer les procédures, favoriser l'intégration culturelle et proposer tout de suite un travail aux arrivants. Les réfugiés politiques et économiques, ou les migrants, représentent un phénomène de longue durée. On n'évitera pas de lourds investissements. Mieux vaut donc qu'ils profitent à des êtres humains qu'à des mesures de défense (murs et barbelés).	Ces accords fixent la compétence des Etats pour recevoir une demande d'asile. Le but est qu'un seul Etat soit compétent pour éviter les demandes multiples et des critères différenciés. Il faut conserver ce système mais l'adapter. Il n'est aujourd'hui pas possible d'accueillir tous les réfugiés en Grèce ou en Italie. Il faut donc une clé de répartition et un système d'accueil d'urgence européen.	La politique de la Suisse par rapport aux migrants économiques hors UE est stricte et doit le rester. Notre politique d'asile doit être humaine et ferme: accueil des personnes menacées, renvoi rapide de celles qui sont déboutées.	Les accords de Dublin et de Schengen sont morts dans les faits, puisque plusieurs pays ne les respectent plus. Il faut tout remettre à plat pour que tous les pays, sans exception, respectent leur signature.	La fermeture des frontières suisses ne règlera jamais le problème du flux migratoire actuel en Europe et en Suisse. En tout état de cause, c'est à Bruxelles et aux pays signataires de Schengen de prendre leurs responsabilités. La Suisse a signé cet accord et elle doit s'y tenir, dans la mesure du possible. La Suisse reste un état souverain, elle peut et doit donc, le cas échéant, prendre les dispositions nécessaires.	<b>Comment gérer la crise migratoire? Faut-il revoir les accords de Dublin?</b>
Elle est indispensable, incontournable. Et pour avoir une chance de réussir, elle doit proposer des efforts équilibrés. Une hausse de l'âge de la retraite et une hausse conjointe des ponctions financières (TVA) permet d'atteindre ce juste équilibre même si, comme citoyen, contribuable et bénéficiaire, on n'aime ni l'un ni l'autre.	Augmenter l'âge de la retraite est une nécessité. Le système n'a pas été conçu pour une pyramide des âges telle que celle que nous connaissons actuellement. J'approuve également l'augmentation partagée des charges sociales. En revanche, je suis plus réticent pour la TVA. A-t-on exploré toutes les autres pistes? Pourquoi ne pas envisager une augmentation de la taxe COV? Ou d'autres type de taxes ciblées.	La réforme est trop timide. Il faut passer l'âge de la retraite pleine à 67 ans pour tout le monde. Une flexibilité de 62 à 70 ans est bienvenue. Le fait de porter l'âge de la retraite à 67 ans diminue le besoin de financement par la TVA, voire l'annule si cette réforme est mise en place assez tôt.	L'âge de la retraite doit être augmenté, mais de manière flexible avec de multiples arrangements: diminution progressive des heures de travail, un salaire plus faible pour compenser le coût social, prendre en compte la transmission des savoirs entre générations, etc. Il faut être imaginatif, sinon c'est une guerre qui s'annonce entre jeunes et vieux, et éviter de recourir toujours à la même pompe, la TVA.	Une révision semble inévitable. Mais le «package» d'Alain Berset laisse un goût amer. Je crains que le Conseil fédéral ne rêve de réunir les deux premiers piliers pour les transformer en super «AVS», le 2 <sup>e</sup> pilier étant un vivier financier. Si le passage de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans semble acquis, je crains qu'Alain Berset n'ose dire qu'il faudra encore augmenter l'âge des retraites à 66 ou 67 ans.	<b>Que pensez-vous de la réforme AVS proposée par Alain Berset? Est-il opportun d'augmenter l'âge de la retraite ainsi que la TVA?</b>
Favorable car nous n'avons pas vraiment le choix. Si on dit non, les contribuables n'auront que 5 kilomètres à faire pour s'installer dans le canton de Vaud. En revanche, il est permis, puisque les entreprises seront moins taxées, d'envisager une hausse de la taxation des hauts revenus afin de réduire les inégalités. Il ne serait pas équitable que les mêmes personnes, généralement bien loties, profitent seuls de cette baisse.	Elle est nécessaire également. La difficulté est d'en estimer le coût réel et de définir des mécanismes de compensation. Il faut donc un outil fédéral pour soulager les cantons. Ces derniers devront également faire un effort et revenir à certains prestations de base. Mais cette réforme aura aussi des impacts positifs en termes de création d'emploi, le revenu disponible des entreprises augmentant.	Je suis favorable à la réforme. Il faut fixer le taux cantonal genevois de manière optimale: à savoir le taux qui minimise les pertes fiscales. Ces pertes doivent ensuite être absorbées par des économies au niveau du fonctionnement de l'Etat.	Le canton n'a plus de marge avec la pression fiscale la plus élevée de Suisse. En commission des finances, j'ai annoncé maintes fois que c'est en dégageant des budgets excédentaires de 100 millions en 2016, 200 millions en 2017 et 300 millions en 2018 que nous pourrions sortir de l'ornière financière. Rien n'est fait pour y arriver, le Titanic voit l'iceberg et ne dévie pas de sa route.	La Suisse est un des leaders dans l'économie mondiale. La réforme vise à maintenir cette position, en développant des conditions fiscales durables. Des milliers d'emplois et des milliards de francs de recettes fiscales sont en jeu. Il est primordial de maintenir l'attractivité fiscale suisse et de garantir la sécurité juridique aux entreprises.	<b>Quelle est votre position sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)? Comment compenser les pertes fiscales pour Genève?</b>
Oui, c'est une mesure en faveur des familles et des jeunes couples, qui en ont besoin. Le financement doit s'inspirer du modèle de l'assurance-maternité.	Il faut transformer le congé maternité existant en congé parental. Les parents seront ensuite libres de s'organiser pour se répartir les 16 semaines. Il n'y aura ainsi pas ou peu de financement supplémentaire à trouver. Ce congé devrait par ailleurs pouvoir être pris en plusieurs fois, pendant une durée de deux ans dès la naissance.	Non. Pour ne pas renchérir le coût du travail.	Dans un but d'égalité, le congé doit être global et c'est au couple de décider de quelle manière il veut s'organiser pour le bien de l'enfant. Je vois que c'est possible, même avec une mère qui allaite, j'en ai un exemple actuel dans ma famille.	J'opterais pour un congé parental partagé par le couple. Aujourd'hui par exemple, à Genève, il est de 16 semaines pour une mère. Demain, pourquoi ne pas partager ces 16 semaines entre les deux parents à leur convenance. C'est le progrès.	<b>Faut-il financer un congé paternité?</b>
Réglons déjà l'urgent avant de penser aux souffrances!	Le service national pour tous.	La simplification administrative pour les PME	La vision d'un train rapide entre Genève et Zurich, type Swissmetro.	La formation professionnelle et l'accès au savoir.	<b>Un dossier en souffrance?</b>